

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 26 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 26 janvier, à 11h, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr POLLEFOORT.

Présent(e)s : Mmes D'Agostini, Marianne, Lemée, Tolmont et Mrs, Bellanger Briffaut, Choplin, Guitton, Leffray, Pollefoort, Poulain, Tabellout.

Absent(e)s excusé(e)s : Mmes Stéfanello, Yvon et M. Béatrix.

Secrétaire de séance : M Guitton

VALIDATION ET VOTE DE L'ESQUISSE DE LA SALLE MULTIFONCTIONS

Suite à la réunion du mardi 15 janvier 2019 lors de laquelle M.Mauget - MXC ARCHITECTES a présenté l'esquisse du projet devant le conseil municipal, M Pollefoort propose la validation de cette esquisse au conseil municipal.

M Pollefoort rappelle sur quels éléments porte ce vote :

- L'emplacement de la salle (sur le terrain de tennis proche du bassin).
- La construction avec un étage.
- La forme générale du bâtiment.

Il a été rappelé que la commission travaillant sur le projet souhaitait que la salle de réunion de l'étage puisse être agrandie en incluant la terrasse attenante.

Après délibération, le conseil valide l'esquisse proposée par l'architecte en retenant l'emplacement de la salle, la construction avec étage et la forme générale du bâtiment.

Il charge le maire d'en informer l'architecte.

11 pour et 1 abstention.